



AXWAY

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS DE SEPTEMBRE 2023

NEWS

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMERIQUE

Et Axway ?

L'urgence climatique ne fait plus aucun doute. Le réchauffement climatique planétaire est en cours, et sera supérieur à 1,5°C d'augmentation moyenne de la température selon le Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB) du *Centre national de la recherche scientifique (CNRS)*.

Selon le directeur du CNRS, « L'urgence environnementale ne se réduit pas à l'urgence climatique ». La destruction des habitats, les pollutions généralisées des écosystèmes et les destructions directes des espèces sont des atteintes graves à l'environnement.



Bien que l'urgence environnementale ne soit pas que climatique, force est de constater que les événements climatiques se succèdent et s'accroissent: inondation, sécheresse et incendies. Le changement climatique c'est maintenant et le climat nous met à rude épreuve !

Selon les études de Green IT et The Shift Project le numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et 2,5 % de l'empreinte carbone nationale. Ces chiffres sont amenés à progresser.



Les initiatives se multiplient et des voix se lèvent pour réduire efficacement votre empreinte carbone et sensibiliser aussi les entreprises.

La loi Climat et résilience du loi du 22 août 2021 souligne la responsabilité des entreprises, à encourager les comportements vertueux de leurs salariés par des dispositifs incitatifs. L'accord CSE d'Axway prévoit que la commission « Situation Economique Sociale Financière Environnementale & Stratégie » devrait se charger du sujet environnemental. Le chantier est vaste mais l'urgence environnementale c'est maintenant. Nous verrons comment le prochain CSE va se saisir du sujet.

FOCUS DEMENAGEMENT/ EMMENAGEMENT

Trinity !

Un grand merci pour vos questions qui viennent enrichir la liste des sujets à discuter avec la direction d'Axway sur le déménagement et l'aménagement vers la tour Trinity.



Pour rappel, à la fin du bail de la Tour W courant 2024, les salariés d'Axway seront à la Tour Trinity au 22ème étage.

N'hésitez pas à solliciter vos élus et représentants de l'Intersyndicale Cfdt-CGT. **Restez informé !** La Cfdt reste vigilante et veille !



ACCORD EGALITE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Rentrée scolaire !

La rentrée scolaire des élèves a lieu le lundi 4 septembre 2023. La question de l'organisation se pose. Comment gérer les impératifs professionnels et la rentrée scolaire ?

Axway par le biais de l'accord d'entreprise en faveur de « *L'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur la Qualité de Vie au Travail* », en vigueur depuis le 01/05/2023, apporte un soutien aux salariés d'Axway grâce aux dispositifs de l'accord.

En effet, l'article 6.6 « Rentrée scolaire », dispose ainsi :

« *La Société AXWAY autorise les salariés ayant des enfants qui effectuent leur rentrée scolaire de la maternelle à la classe de sixième incluse, à aménager leur horaire de travail le jour de la rentrée scolaire, sous réserve d'en avoir informé leur hiérarchie au préalable et de prendre en compte les éventuelles contraintes opérationnelles.*

AXWAY s'engage à ce que cet aménagement horaire soit sans conséquence sur le décompte du temps de travail du salarié et n'entraîne pas de perte de salaire.

Les salariés seront informés, chaque année, de cet aménagement par l'envoi d'un courrier électronique. »

De même, l'accord consacre un article en faveur des familles monoparentales. L'article 6.2. « Familles monoparentales » : dispose ainsi :

« *La société AXWAY s'engage à porter une attention particulière à l'adaptation des conditions de travail des salariés en situation de famille monoparentale.*

Dans la mesure où le management du salarié a connaissance de cette situation, il sera tenu compte de ces contraintes particulières, notamment pour l'affectation en mission, l'acceptation des demandes de temps partiel, l'aménagement de l'horaire et les dates de prise des congés payés. »

N'hésitez pas à solliciter votre manager ou les RH si vous êtes dans l'une des situations évoquées.

Accès à [l'accord égalité professionnelle](#).

Calendrier du dialogue social dans l'entreprise

CSE Ordinaire	Le 26 septembre 2023
Groupe de travail, Négociations	Les 11, 15 septembre



REPRISE DES NEGOCIATIONS : NAO, Accord handicap, Accord télétravail, Flexoffice...

La reprise sera marquée par de nombreux chantiers dont ceux-ci-après :



Accord handicap

La négociation en vue du renouvellement de l'accord Handicap arrive à son terme. La réunion du 15 septembre sera très probablement la dernière d'une série de 5 séances de négociations. Cet Accord d'entreprise en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap s'il est mis en œuvre serait en vigueur trois ans 2024-2025-2026. Il concernerait plus de 528 salariés et s'appliquerait dans toutes les sociétés du groupe.



Les négociations annuelles obligatoires (NAO)

Les NAO de 2022 ne sont pas encore bouclées. Il reste des thématiques qui n'ont pas été abordées. Aussi, les NAO 2023 doivent démarrer pour éviter de cumuler du retard sur des thématiques comme les salaires qui doivent être négociées avant le fameux cycle d'augmentation de janvier.



Accord télétravail

Depuis 2021, Axway est doté d'un accord d'entreprise de télétravail. Au regard des changements de nos conditions de travail à venir, cet accord télétravail sera revisité pour l'adapter à nos différents modes de travail. La CFDT informera des avancées.



Flexoffice

Le flexoffice constitue une modification de l'organisation du travail. Dans cette nouvelle organisation du travail, le salarié ne dispose pas de bureau de travail fixe ou attribué. Cela a des impacts sur la qualité de vie au travail. Notre future organisation du travail chez Axway, obligera direction et représentants des salariés à aborder ce sujet qui d'ores et déjà soulève des interrogations.



Tour Trinity

Le déménagement/emménagement vers la tour Trinity a donné lieu à plusieurs visites. Le groupe pilote du projet continuera ses réunions bimensuelles sur l'avancée de ce projet. La réunion du 11 septembre donnera lieu à de nouvelles avancées dont vous serez informés. Si vous avez manqué les dernières informations sur le déménagement vers la tour Trinity [cliquez ici](#).



Elections professionnelles

Comme nous vous l'avons annoncé dans nos communications, le mardi 26 septembre prochain, les salariés d'Axway seront appelés à renouveler le Comité Social et Economique, (CSE). En effet, le CSE a été mis en place en 2019. Cette année, les salariés votent pour désigner les élus de cette instance.

Lors des élections, les salariés décident du pouvoir qu'ils veulent nous accorder pour les représenter tant au CSE (activités culturelles, stratégies économiques) que dans les négociations sur les salaires, conditions de travail, formation, télétravail...

- ⇒ Comme vous le savez, le pouvoir de négocier et de vous représenter se joue dans les urnes.
- ⇒ C'est vous qui décidez en votant pour la liste Ensemble CFDT et CGT du pouvoir que vous nous accordez.

Aujourd'hui plus que jamais l'individualisme doit faire place au COLLECTIF !
Soutenez les actions de la CFDT et rejoignez-nous et votez la liste Ensemble CFDT-CGT ! Merci

L'AGENDA DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE SEPTEMBRE 2023

Date des élections :

- 1er tour : du mardi 26 septembre à 10h00 au mardi 03 octobre 2023 à 12h00

Si le quorum n'est pas atteint, c'est-à-dire moins de 50% des inscrits, alors il y aura un 2nd tour.

- 2nd tour : du mardi 17 octobre à 10h00 au mardi 24 octobre 2023 à 12h00

La date de dépouillement de l'ensemble des scrutins est fixée :

- 1er tour : au mardi 03 octobre 2023 à 12h00
- 2nd tour : au mardi 24 octobre 2023 à 12h00

VOTRE VOIX, VOTRE POUVOIR !



REJOIGNEZ-NOUS

<https://axway.jiveon.com/groups/la-cfdt-axway>
<https://cfdtaxway.blogspot.com/>
cfdt.axway@gmail.com

Cfdt:

**VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE...
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**

INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY





Représentez
les salariés
avec la
CFDT

La CFDT,
un syndicat,
des services

L'adhésion à la CFDT, c'est :

- Un soutien juridique :
 - ◊ Le recours gratuit à un avocat (6 mois d'adhésion requis),
 - ◊ Le recours à un défenseur syndical (dès l'adhésion) mandaté par le syndicat en cas de conflit avec l'employeur,
- Le droit à l'information et de l'actualité syndicale,
- L'accès à la caisse de grève,
- L'accès au service de conseils par téléphone "RÉPONSES À LA CARTE",
- La participation aux débats et actions de la CFDT d'AXWAY.



Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2023,
profitez de l'adhésion découverte
à la CFDT !



INFORMATION SYNDICALE CFDT AXWAY

Rédaction et impression :
Tour W, 102 Terrasse Boieldieu - 92085 Paris La Défense CEDEX

Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT

Chantal PIERREVIL	DS, RS et Conseillère du salarié	1.2417
Angélique ROUZE	élu Titulaire au CSE	1.2634
Patrick ALLOMBERT	élu Titulaire au CSE	1.2162
Michel HOLLANDE	Ancien RS au CSE	1.2288